



EDO / DPA LA CATA ?



La LOI PLEIN EMPLOI, on n'en veut pas !

01

EDO jusqu'au 31 mars !

OUPS non au 30 juin, l'algorithme n'est pas prêt ou le questionnaire n'est pas bon !

EDO, tu en veux combien :
Allez 5 par matinée, non ?
8, allez 10 ! Et allez hop,
c'est une plage contrainte,
sans pause évidemment.



Et pour les conseillers GDD, allez go pour des entretiens PRV à la pelle ! Il faut inscrire toutes les personnes dépourvues d'emploi ! Bah ça "matche" pas ??? Et on fait quoi ? Bah on ne sait pas ?

Et on en parle des trois modalités d'actualisation ???
Cher.e usager.e, essayez, vous verrez bien !

Soyons agiles, dixit le DG!!

Ce n'est pas pour rien que la Direction Générale prolonge l'EDO sous cette forme jusqu'au 30/06/2025 ! Le questionnaire n'est pas au point ! Les orientations en sont impactées ! Allez plus de 76% des usager.es orienté.es vers France Travail, et principalement en modalités suivi et guidé. Qu'en sera-t-il des DPA puisque ces entretiens vont monter en charge suite aux orientations qui vont être effectuées par les missions locales et les conseils départementaux !



02

Après l'EDO vient le DPA. Cet entretien est organisé avec un système informatique défaillant, qui oriente selon des plannings pré-identifiés et par ordre alphabétique avec une logique binaire et non une logique cohérente suite à un conseil. Et on parle des codes de saisie d'entretien !

DPA, tu en veux combien :
Allez 3 par matinée, non ?
allez 5 ! Et allez hop, ce n'est pas une plage contrainte, mais elle est planifiée de façon contrainte ???

On est mal !

Le DPA est le diagnostic qui doit contractualiser le contrat d'engagement avec les 15 heures d'activités obligatoires par semaine. Au cours de celui-ci, le conseiller établit un diagnostic (comme auparavant avec l'ESI) puis contractualise le contrat d'engagement pour la mise en place d'actions (réalisé auparavant avec le 1er entretien d'accompagnement en entrée de portefeuille). Objectif pour France Travail ? Gagner encore en efficacité et communiquer largement sur des délais très courts entre l'inscription et le début d'accompagnement. Sur la réalité de terrain, les conseillers payent une nouvelle fois l'addition et se retrouvent à réaliser des entretiens sous pression avec un temps imparti trop court et le flou complet autour des 15h d'activité.

03

Pour les REA,

c'est le stress au quotidien, ordre et contre ordre !

Réponse de la DG pour les réponses : allez sur Chat FT !

STOP çà suffit !!!

Il existe aujourd'hui deux réalités, l'une sur les sites et l'autre dans la tête de nos dirigeants ! Personne n'y comprend rien ! Tout cela manque toujours de cohérence, de clarté et d'organisation. Et pour la CGT, ce n'est pas qu'une question de temps d'adaptation ! Résultat : dégradation des services rendus aux usager.es et des conditions de travail des agents !

Il nous faut dire STOP !!!!

Oui à l'abrogation de la loi Plein Emploi

Oui à des effectifs supplémentaires !

Oui à des augmentations de salaires !

Toutes et tous en grève le 1er avril 2025

Cliquez ici pour rejoindre la mobilisation, ou pour nous informer sur la dégradation de tes conditions de travail et te syndiquer !



EN GRÈVE !